



Déclaration de la FCPE au Conseil Supérieur de l'Éducation du 30 janvier 2009

✧ **La FCPE dit OUI à une politique publique d'Éducation, ambitieuse, volontariste, génératrice d'emplois, de valeurs et porteuse d'espoirs.**

Nous demandons de véritables négociations où serait présente l'ensemble de la communauté éducative dont les parents font partie. Nous ne voulons plus de cette méthode qui consiste à rencontrer un jour les lycéens, le lendemain, certains syndicats, et l'après-midi les autres, puis le troisième jour les élus, jamais pour les parents d'élèves FCPE... Nous devons, dès demain, nous rencontrer autour d'une table afin de confronter nos points de vue, pour une véritable réforme de l'École que nous appelons de nos vœux.

Nous voulons une véritable réforme du lycée, pour qu'enfin il permette à tous les élèves de mieux réussir et qu'il cesse de reproduire les inégalités sociales.

Nous voulons le maintien des formations au BEP, pour une qualification reconnue dans le monde du travail.

✧ **La FCPE dit OUI à la priorité à l'éducation dans notre pays.**

Que valent 50% d'une classe d'âge niveau licence si 100% des élèves ne sortent pas du système éducatif avec un diplôme ou une qualification ? La formation est le meilleur rempart contre la précarité et le chômage.

✧ **La FCPE dit OUI à la présence d'adultes formés dans les écoles et les établissements.**

Fermetures de classes, d'options, de filières, augmentation du nombre d'élèves par classe, remplacements non assurés... La carte scolaire, telle qu'elle commence à se dessiner dans les départements, va encore aggraver les difficultés de l'École que nous constatons déjà depuis plusieurs années. De plus, elle fait apparaître des suppressions de classes dans les écoles publiques au profit d'écoles privées et une réorganisation comptable qui ne tient pas compte des réalités locales.

L'École ne se limite pas à des enseignants devant des élèves ! Il faut aussi du personnel administratif, des assistantes sociales, des infirmières, des conseillers d'éducation, des surveillants... L'embauche de 5 000 personnes en « contrat aidé », non formées, ne compensera pas les manques accumulés depuis plusieurs années.

✧ **La FCPE dit OUI à une véritable politique de lutte contre l'échec scolaire qui prenne en compte les difficultés des élèves.**

L'aide personnalisée, si son intention peut paraître louable, est vouée à l'échec car ses modalités de mise en oeuvre ne tiennent pas compte des besoins spécifiques de développement des enfants. Elle surcharge une journée scolaire déjà parmi les plus lourdes d'Europe, ce qui ne permet pas aux enfants d'être disponibles pour les apprentissages. De plus, elle stigmatise l'enfant très tôt comme élève en difficulté à ses propres yeux et à ceux des autres. Enfin, elle se fait en dehors du temps scolaire obligatoire et se trouve en concurrence avec les activités culturelles, sportives ou du temps familial à contre-courant des dispositions de l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant.

✧ **La FCPE dit OUI au retour à 936 heures annuelles de classe pour tous les enfants en primaire et à l'aménagement des rythmes scolaires.**

Actuellement, avec la suppression de l'École le samedi matin, nos enfants ont 864 heures annuelles obligatoires. Ceux qui travaillaient déjà en semaine de 4 jours le savent : il leur manque 3 semaines de classe par an, soit plus d'un trimestre à la fin de la scolarité en primaire, au détriment des apprentissages.

Le retour à 936 heures doit s'accompagner d'une vraie réflexion et d'une négociation sur les rythmes scolaires pour mieux répartir ces heures dans la journée, la semaine, le trimestre et l'année. La journée scolaire des enfants ne doit pas excéder 5 heures.

✧ **La FCPE dit OUI à la sectorisation scolaire.**

La véritable liberté, c'est de pouvoir mettre ses enfants dans l'école d'à côté qui fait réussir tous les enfants, pas de devoir choisir leur école ou plus exactement que l'école choisisse ses élèves !

✧ **La FCPE et l'UNL disent OUI à la remise à plat de la réforme des lycées** et ils ont enregistré la nomination d'une personne chargée de la réforme des lycées.

La discussion devait se rouvrir, mais dans le même temps, c'est par la fenêtre que le ministère essaye de placer des morceaux de sa réforme en demandant aux Conseils d'administration des lycées de voter certaines parties de la réforme des classes de seconde, moyennant quelques cadeaux de bienvenue.

La FCPE demande solennellement que ce procédé déloyal cesse immédiatement et que de réelles négociations débutent.

Comme doit cesser, également la suppression de certains BEP dans le cadre du baccalauréat professionnel en trois ans, alors que là aussi la signature ministérielle figurait sur un texte assurant leur maintien.

La parole d'un ministre a-t-elle donc si peu de valeur, qu'il soit possible d'y déroger impunément ?

✧ Par ailleurs, pouvez-vous, Monsieur, nous confirmer les rumeurs faisant état de l'abandon de la **généralisation des accompagnements éducatifs** dans toutes les écoles telle qu'elle était prévue à la rentrée prochaine.

Pour finir, si le ministère de l'Éducation nationale s'obstine à ne pas entendre les inquiétudes et les exigences du monde éducatif, nous craignons fort que ayions d'autres occasions de tester le service minimum d'accueil, qui ne marche pas d'ailleurs, mais cela la FCPE l'avait déjà prédit.